



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

**Concertation pour le projet de
reconquête du bassin versant de
La Marque rivière**

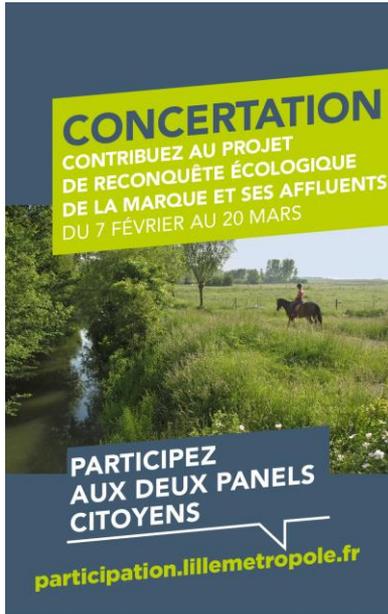


RESTITUTION DE LA CONCERTATION

> Objet de la concertation : La Marque et ses affluents - Imaginons nos rivières !

- Compléter le diagnostic réalisé par le prestataire sur les usages
- Recueillir les usages souhaités, les enjeux et orientations attendus par les citoyens

→ Ceci afin d'alimenter le programme d'aménagement porté par la MEL



> Modalités de la concertation :

- Phase 1 : Recueil des contributions sur une plateforme citoyenne sur la base de 3 questions :
 - Comment imaginez-vous la Marque, ses affluents et leurs abords dans 10 ans ?
 - Quels usages souhaitez-vous voir s'y développer dans le futur ?
 - Quelles améliorations peut-on apporter à l'existant ?
- Phase 2 : A l'aide d'un panel citoyen, compléter le diagnostic des usages et recueillir les souhaits des usagers et les localiser

LA MARQUE RIVIÈRE / INTEGRE DANS UN CALENDRIER GENERAL

> Calendrier mis en œuvre

48 contributions en ligne
18 propositions localisées
7 propositions globales

Reste 7 mois

Élaboration du programme de reconquête

Comité de Bassin de la Marque : exposé de vos contributions

Septembre 2022

2 ans

Conception des aménagements

2 ans

Instruction réglementaire

2 ans

Travaux

2 ans

Négociations foncières

Début 2023

Concertation citoyenne de février à juillet 2022

Réunion du panel : exposé des aménagements retenus

LA MARQUE RIVIÈRE / COMPOSITION DU PANEL

Nous
sommes
cavalières

Je suis
expert
GEMAPI

Je suis un
promeneur

Je suis
chercheur

...



Je suis
agriculteur

Je suis membre
du conseil
participatif
Forestois

> Panel composé de :

> Usagers, Habitants, Associations :

- 19 invités jusqu'à 12 participants

Je retiens la
bienveillance
des échanges



J'ai pu découvrir la
diversité des usages
et des randonnées
qui existent

Cela m'a donné
envie de connaître
encore plus le
territoire

LA MARQUE RIVIERE / DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

> Calendrier

jeudi 7 avril 2022



> **Plénière de lancement** :
présentation du projet et du déroulé de la concertation

mardi 3 mai 2022



> **1er atelier de concertation** :
dégager les enjeux et les objectifs du projet

mardi 7 juin 2022



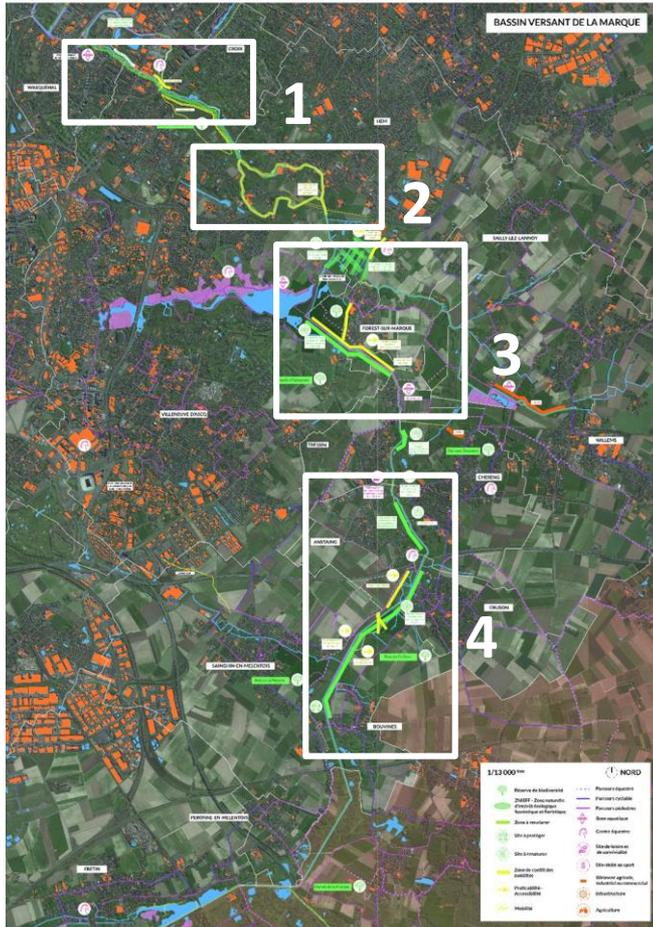
> **2ème atelier de concertation** :
propositions de projet (thématiques et situés)

mardi 5 juillet 2022



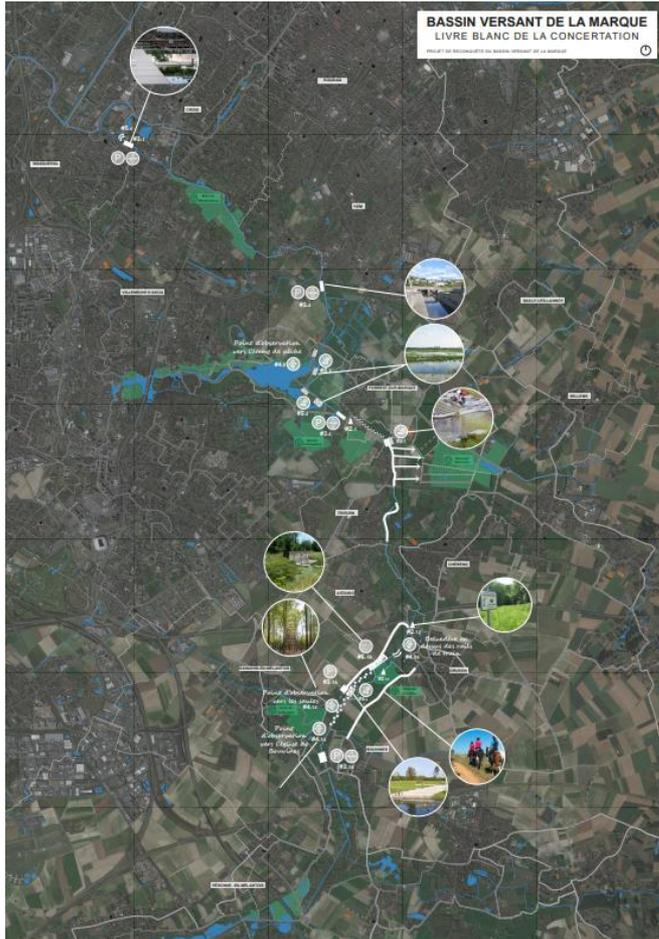
> **La plénière de restitution** :
présenter la synthèse de la démarche
- exposer les principales propositions des contributeurs – expliquer les modalités de prise en compte des contributions citoyennes dans le projet

LA MARQUE RIVIÈRE / RESTITUTION DE LA CONCERTATION



> 4 zones identifiées et associées à des enjeux d'usages spécifiques :

- 1. La zone “seuil” entre la Marque rivière et la Marque urbaine** (*Wasquehal, Croix, Hem, Villeneuve d’Ascq*)
- 2. La zone “no man’s land”,** (*entre Hem et Villeneuve d’Ascq*)
- 3. La zone de plaisance,** (*Hem, Forest-sur-Marque, Villeneuve d’Ascq, Tressin, Chéreng*)
- 4. La zone de valorisation de l’environnement** (*Tressin, Chéreng, Anstaing, Gruson, Bouvines*)



Orientations d'aménagement : la cohabitation entre les usages et la protection de la nature

> Pour chacune des zones, des propositions d'aménagements ordonnées selon sept grands thèmes :

1. Concevoir des **chemins équitables** qui permettent la pratique de tous les **usages** sur les bords de Marque
2. Installer des **panneaux de sensibilisation** aux mobilités, au patrimoine et à la biodiversité
3. Réaliser des **embarcadères** pour accéder plus facilement à l'eau
4. Construire des **points d'observation** des paysages de la Marque
5. Concevoir des **espaces de repos** et des **lieux de rencontres conviviaux**
6. Renaturer les **berges** et sanctuariser des **réserves de biodiversité**
7. Mener une politique collective de **gestion des déchets**

1. Concevoir des **chemins équitables** qui permettent la pratique de tous les usages sur les bords de Marque



Des **voiries équitables, inclusives et** adaptées (piéton, cycliste, PMR, cavalier)
(*Proposition #11*)

2. Installer des **panneaux de sensibilisation** aux mobilités, au patrimoine et à la biodiversité



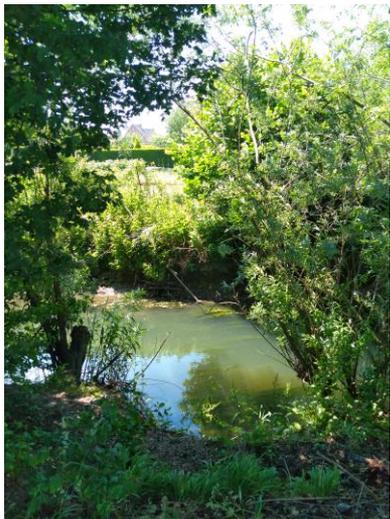
Des **panneaux de signalétique** proposant des parcours, de sensibilisation à la biodiversité et les éventuels travaux (*Proposition #12*)

Des **points d'observation de la biodiversité** (type belvédère/ plateforme conviviale)
(*Proposition #15*)

6. Renaturer les **berges** et sanctuariser des **réserves de biodiversité**



Une **renaturation des berges et sanctuarisation des réserves de biodiversité** en assurant une **accessibilité pour la sensibilisation du jeune public** (*Propositions #9 et #18*)



Voici notre expertise, à vous de la valoriser maintenant

Avez-vous des questions ?





MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE